



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, vendredi 8 juillet 2022

Signature du Contrat de Sécurité Intégrée (CSI)

Par circulaire en date du 16 avril 2021, le Premier Ministre a décidé de proposer un nouvel outil afin de formaliser et de renforcer les engagements partagés entre l'État et les collectivités territoriales dans le domaine de la sécurité pour tous : le contrat de sécurité intégrée.

C'est dans ce cadre que l'État, le procureur de la République et la commune de Saint-Laurent-du-Maroni se sont conjointement mobilisés en collaboration avec tous les partenaires œuvrant dans le domaine de la sécurité publique (gendarmerie, police municipale, police aux frontières, douanes, renseignements territoriaux...) pour écrire le contrat de sécurité intégrée de la ville de Saint-Laurent-du-Maroni.

Ce document se décompose en 2 parties :

- **un diagnostic partagé des enjeux et des moyens déjà mis en place sur 6 volets** : la sécurité intérieure, la justice, la prévention de la délinquance, la politique de la ville, l'éducation, la radicalisation et le séparatisme.
- **les engagements réciproques pris par les signataires du CSI** en matière d'effectifs, de logistique et de moyens à venir pour lutter contre l'insécurité, la violence et la délinquance y compris au travers des réponses pénales sans oublier des mesures d'accompagnement des victimes.

Par le présent contrat, l'État, le procureur de la République et la commune de Saint-Laurent-du-Maroni s'engagent concrètement à **renforcer le cadre de sécurité du quotidien et leurs moyens respectifs au service de la sécurité et de la tranquillité pour tous**. Le contrat de sécurité intégrée sera donc un outil de pilotage dont la mise en œuvre sera suivie annuellement dans le cadre d'un COPIL.

Le contrat de sécurité intégrée couvrira la période 2022-2026 et sera signé :

le lundi 11 juillet 2021 à 13h00

à la Maire de Saint-Laurent du Maroni

La presse est conviée à couvrir cet événement.

Contact presse

**Service Régional de la Communication
Interministérielle**

communication@guyane.pref.gouv.fr
www.guyane.gouv.fr